



# BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : AIPR OP

**FORMACODE : 22070**

## Objectifs global de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM

## ■ Objectifs détaillés

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique

- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires.
- A l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sou

## ■ Catégorie et but :

- La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation
- Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

- **Public concerné :** Personnels de l'exécutant des travaux chargés de conduire des engins de chantier (pelles, niveleuses, foreuses, grues, plateformes élévatrices, chariots automoteurs de manutention, pompes et tapis à béton, camions aspirateurs, engins de travaux sans tranchées).

## ■ Prérequis et niveau exigé :

- Prérequis : Être majeur, Savoir lire et écrire en Français
- Niveau exigé : tout niveau

## ■ Modalités et délais d'accès :

- Tests (lu, écrit, parlé)

L'inscription est effective après validation du questionnaire d'analyse des attentes et de pré positionnement, à réception du contrat signé L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Les délais d'accès à l'action de formation sont fixés entre 15 jours et 1 mois

## ■ Effectif par session : 1 mini > 8 maxi

## ■ Durée : 1 jour(s) soit 6+1 heures

## ■ Tarifs :

- Prix individuel : €
- Prix groupe : € (groupe de 1 à 8)



## BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : AIPR OP

### ■ Modalités de déroulement de l'action de formation :

En présentiel au sein de notre centre ou bien en entreprise. Si besoin, nous contacter.

### ■ Méthodes utilisées :

- ✓ Recueil des attentes
- ✓ Pédagogie ludique et applicative
- ✓ Auto évaluation préalable en amont de la formation
- ✓ Etude de cas et mise en situation
- ✓ Apports théoriques et pratiques

### ■ Moyens mobilisés :

- Supports de présentation PowerPoint.
- Fiches récapitulatives des consignes de sécurité

- **Support(s) pédagogique(s) :** Mise à disposition à chaque stagiaire d'un livrable (papier ou électronique) qui reprend ou complète le contenu théorique du cours, ainsi que les exercices et les applications effectués.

### ■ Prise en compte du handicap :

Les besoins spécifiques en matière d'accessibilité ou de santé nécessitant une attention particulière lors de la formation sont demandées dans le questionnaire d'inscription joint au programme de formation

### ■ Eléments matériel de la formation :

- Supports techniques :
  - ✓ Les parties pratiques et théoriques seront réalisées dans les locaux de l'entreprise cliente ou dans nos locaux avec accès wifi
  - ✓ Salle de formation : Salle de formation en centre ou mise à disposition par le client
- Equipements divers mis à disposition :  
Tablette ou Ordinateur Portable
- Documentations :
  - ✓ le formateur s'appuiera éventuellement sur des vidéo diffusées sur un écran ou un rétroprojecteur

### ■ Suivi et évaluation :

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises

### ■ Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences) :

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation



# BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : AIPR OP

## ■ **Compétence du formateur :**

Formateur certifié formateur AIPR et ayant la qualification concepteur

## ■ **Quelques informations chiffrées :** au 31/03/2024

- Cette formation a déjà été suivie par **stagiaires**.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **%**.
- Taux de retour de l'enquête : **%**
- Le taux de réussite (objectifs atteints) est de **%**.
- Le taux de participation est de **%**.

**Recyclage tous les 5 ans**